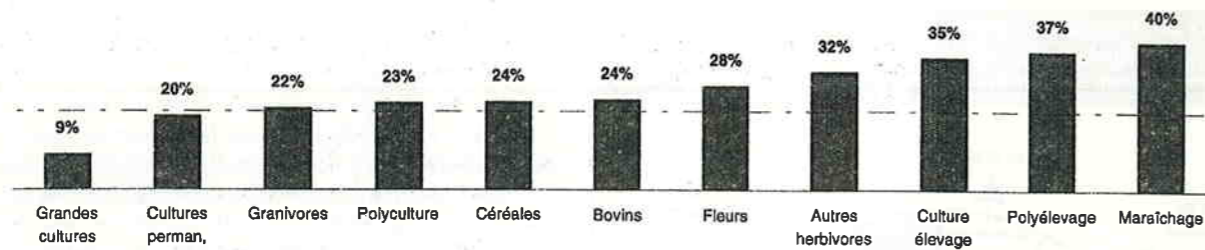


## 40% des exploitations maraîchères recensées en 1988 n'existaient plus 5 ans plus tard

Taux de disparition\* (1988-1993) des exploitations selon leur orientation technico-économique (OTE)

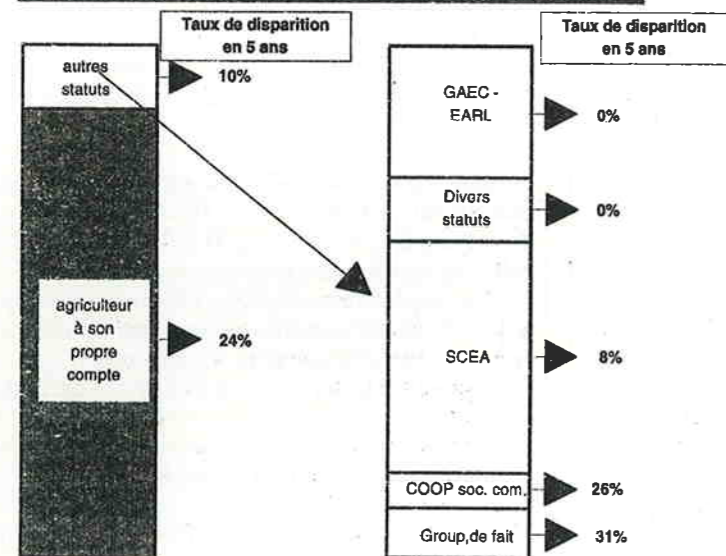


\* Taux de disparition calculé à échantillon constant

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

### L'agriculture associative basée sur des statuts adaptés favorise la pérennité des exploitations

Taux de disparition\* (1988-1993) des exploitations selon le statut



\* Taux de disparition calculé à échantillon constant

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

#### Exploitations disparues par régime statutaire

Statut de l'exploitation en 1988	Nombre d'exploitations en 1988	Exploitations disparues 88 - 93	SAU moyenne (ha) en 1988	
			Ensemble	Disparues
Chef à son compte	8 470	2 019	55,8	24,7
GAEC - EARL	308	0	113,4	///
Group. de fait	116	41	47,8	28,1
SCEA	545	43	125,9	70,7
soc. comm.- Coop.	84	24	66,1	2,1
Autres	151	0	100,4	///
Tous statuts	9 674	2 127	61,7	25,5

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

### 40% des maraîchers ont disparu en 5 ans

L'ampleur du mouvement de disparition des exploitations dépend aussi beaucoup de l'orientation de l'exploitation.

Certains domaines d'activité ont vu disparaître en 5 ans un tiers ou plus de leurs effectifs; c'est le cas du maraîchage qui occupait 8% des exploitations agricoles franciliennes en 1988 avant d'être progressivement refoulé par l'environnement urbain.

C'est aussi le cas d'orientations déjà très rares dans la région: cultures-élevage, autres herbivores, polyélevage.

Un peu mieux loties, pour avoir adopté des statuts juridiques facilitant les successions, les exploitations orientées vers les productions florales ont tout de même perdu plus d'une unité sur quatre en cinq ans.

### Meilleure survie en grandes cultures

Les céréaliers pratiquant la monoculture, les arboriculteurs, et les éleveurs spécialisés, en perdant environ le cinquième de leurs effectifs, enregistrent des taux d'érosion moyens pour la région.

Les élevages bovins se distinguent par des taux d'érosion qui ne s'accroissent pas avec l'âge du chef d'exploitation. En revanche, ce facteur aggrave beaucoup le mouvement de disparition des vergers et des exploitations de polyculture.

En matière de pérennité la palme revient dans la région aux exploitations de grandes cultures à production diversifiée (céréales - oléagineux - betteraves - protéagineux). Leur probabilité de maintien dépasse nettement celle des autres exploitations. Pour expliquer la disparition de ces unités, lorsqu'elles ont atteint une certaine taille, on ne retient plus que l'hypothèse d'absence de successeur.

# AGRESTE

LA STATISTIQUE AGRICOLE

## ILE DE FRANCE

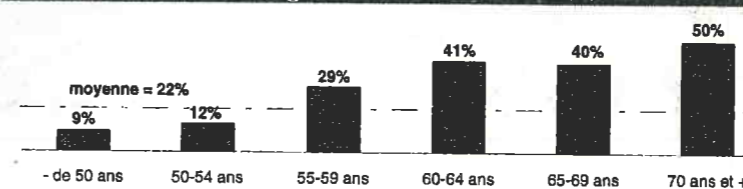
### 2 100 exploitations agricoles ont disparu en Ile de France entre 1988 et 1993:

l'agriculteur partait à la retraite,

il exploitait moins de 60 hectares équivalent-blé, c'était souvent un maraîcher.

Une exploitation sur deux dirigée par un agriculteur de 70 ans ou plus est destinée à disparaître

Taux de disparition\* (1988-1993) des exploitations selon l'âge en 1988 du dernier chef



\* Taux calculé à échantillon constant

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

### ECHANTILLON PERMANENT

#### 2 instantanés + 1 film

Réalisés à intervalles réguliers, les recensements agricoles et les enquêtes Structures donnent de l'agriculture française des images successives et renseignent ainsi sur l'évolution de ses structures de production prises globalement.

La mise en oeuvre d'échantillons permanents permet une autre approche, dynamique, de cette évolution; ici chaque unité est suivie individuellement dans le temps.

La présente étude analyse une catégorie particulière d'exploitations de l'Ile de France: celles qui existaient en 1988 et avaient disparu en 1993, en tant qu'unité de production. On ne compte pas comme disparue une exploitation changeant de statut.

Le potentiel productif de ces 2 130 anciennes exploitations a contribué majoritairement à agrandir celui des exploitations restantes. Parfois, rarement, la disparition de l'unité s'accompagnait d'une sortie partielle ou globale de ses terres du domaine agricole.

En Ile de France, quelque 2 100 exploitations recensées en 1988 (22%) n'existaient plus cinq ans après, à l'enquête Structures de 1993. Les caractéristiques de ces exploitations recueillies en 1988 éclairent sur leurs points faibles.

Lorsqu'elle n'intervient pas pour des motifs externes (pression foncière dans un environnement urbain agressif, expropriation due au développement des infrastructures de transport...), la disparition des unités de production coïncide le plus souvent avec le départ à la retraite du dernier exploitant.

L'absence de successeur ou les difficultés d'accès à un financement pour le repreneur éventuel, sont en effet les premières causes de disparition des exploitations agricoles.

#### Exploitations disparues selon l'âge du dernier chef

Age du chef d'exploitation en 1988	Nombre d'exploitations en 1988	Exploitations disparues 88 - 93	SAU moyenne (ha) en 1988	
			Ensemble	Disparues
- de 50 ans	4 019	359	71,7	22,3
50 - 54 ans	1 260	148	65,9	24,0
55 - 59 ans	1 764	506	62,6	33,5
60 - 64 ans	1 456	587	50,8	29,2
65 - 69 ans	641	273	38,4	24,5
70 ans et +	534	254	31,9	7,2
Tous âges	9 674	2 127	61,7	25,5

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

DONNEES ILE DE FRANCE - n° 36 - Août 1995 - 15 F

Directeur de la publication: Ph. FOURNIER

Composition: S.R.S.A.  
Impression: S.R.S.A.  
Dépôt légal: A parution  
N° C PPAP: En cours  
ISSN: 0246-1803  
ISBN: 2-11-086 488 5

ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation

© AGRESTE 1995



DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET  
SERVICE REGIONAL DE STATISTIQUE AGRICOLE  
18, avenue CARNOT 94234 CACHAN Cedex  
Tél.: 41.24.17.46

**DONNEES**

ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation

Ainsi les exploitations dirigées par un chef âgé de 60 ans ou plus en 1988 représentent la majorité (52%) des unités disparues entre 1988 et 1993; le taux moyen de disparition dans cette catégorie s'élève à 43% au lieu de 10% dans celle des agriculteurs âgés de moins de 55 ans.

### Actifs jusqu'au bout

De façon plus générale, la variation des taux de disparition des exploitations selon l'âge de leur chef, met en évidence 3 caps significatifs: 55 ans, 60 ans, 70 ans et quatre catégories de comportement qui influencent la durée de survie des exploitations.

- les agriculteurs encore en pleine activité (moins de 55 ans)

- les agriculteurs au moins en âge de bénéficier de mesures de préretraite (55 à 59 ans)

- les agriculteurs en âge de prétendre à la retraite (60 ans et plus) et parmi ces derniers:

- une frange d'agriculteurs très âgés (70 ans et plus) qui généralement, poursuivent leur activité sur des exploitations dites "de retraite" aux dimensions sans commune mesure avec celles des professionnels de la région.

### La barre à franchir: 40 UDE

La dimension économique insuffisante de l'unité de production explique la plupart des disparitions qui interviennent pendant la période d'activité de l'ancien chef. On peut supposer que les facteurs qui ont fragilisé la pérennité de ces exploitations s'appliquent à fortiori à celles qui sont candidates à une succession.

De la variation des taux de disparition des exploitations selon les MBS se dégagent 3 seuils: 40 UDE, 16 UDE, 4 UDE au delà desquels le mouvement de disparition subit des accélérations significatives. Les unités de moins de 4 UDE ont très peu de chance de survivre au départ de leur dirigeant actuel, celles de moins de 16 UDE apparaissent aussi comme très fragiles.

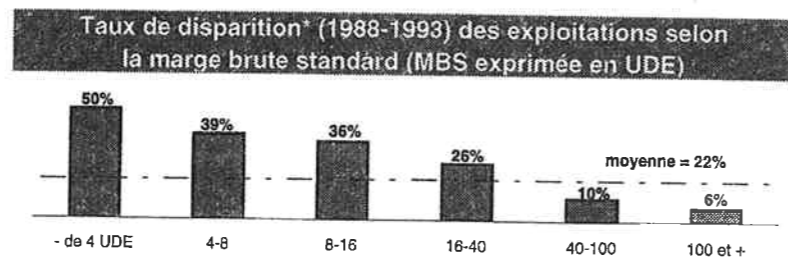
(suite page 4)

#### Exploitations disparues selon la MBS

Marge brute standard en 1988	Nombre d'exploitations en 1988	Exploitations disparues 88 - 93
- de 4 UDE	1 143	539
4 - 8 UDE	600	235
8 - 16 UDE	872	325
16 - 40 UDE	2 397	617
40 - 100 UDE	3 004	312
100 UDE et +	1 658	99
Toutes MBS	9 674	2 127

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

### Les unités qui dépassent la barre de 40 UDE\*\* accroissent leur probabilité de survie

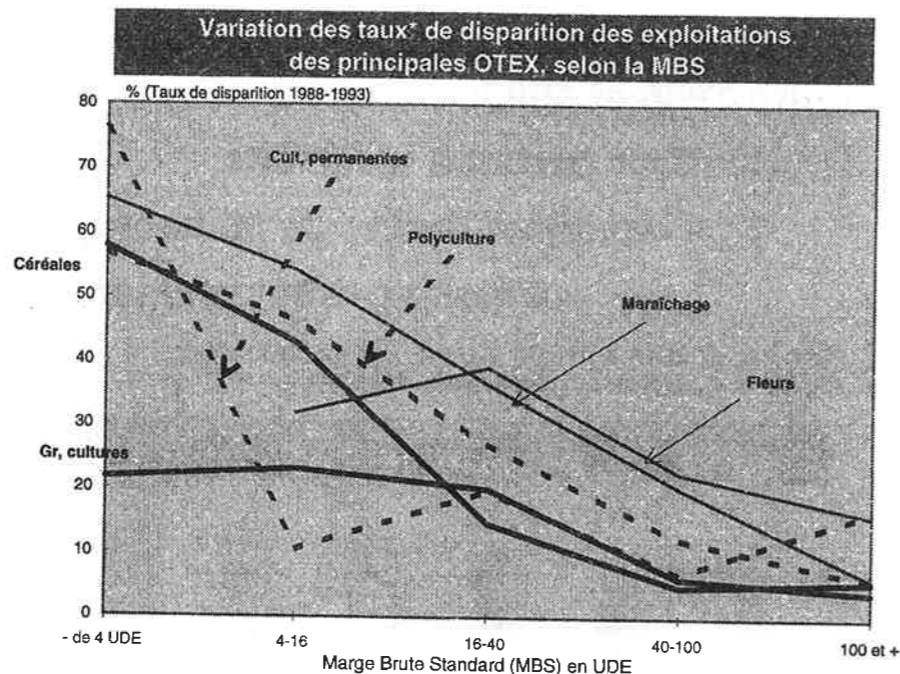


\*Taux calculé à échantillon constant

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

\*\* 40 UDE = 60 ha équivalent-blé

### Avec plus de 40 UDE\*\* toutes les orientations sont bonnes ou presque



\*Taux calculé à échantillon constant

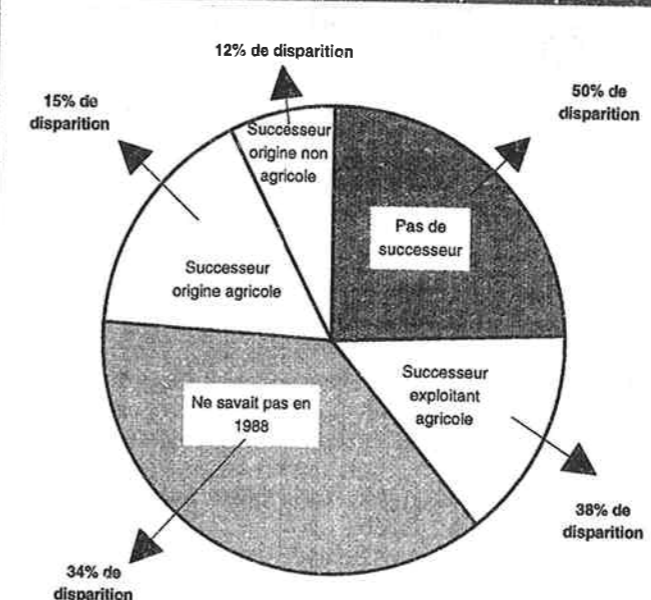
Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

Exploitations disparues par orientation technico-économique					
OTEX	Orientation technico-économique en 1988	Nombre d'exploitations en 1988	Exploitations disparues 88 - 93	SAU moyenne (ha) en 1988	
				Ensemble	Disparues
11	Céréales	3 474	816	72,8	42,3
12	Grandes cultures	2 664	244	110,0	65,1
28	Maraîchage	766	308	6,6	2,9
29	Fleurs	728	195	1,3	0,8
37 à 39	Cultures permanentes	382	72	10,9	9,8
41 à 43	Bovins	106	25	29,9	11,1
44 à 71	Autres herbivores	368	119	7,7	4,9
50 à 72	Granivores	93	19	0,9	0,0
60	Polyculture	429	98	38,9	9,6
71 à 72	Polyélevage	41	13	26,7	6,7
81 à 82	Culture-élevage divers	623	218	23,5	0,6
Toutes orientations		9 674	2 127	61,7	25,5

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

### L'existence d'un successeur, n'ayant pas déjà lui-même une exploitation, est le facteur de maintien essentiel des unités de production

Taux de disparition\* (1988-1993) des exploitations, selon les déclarations en 1988, des agriculteurs de 50 ans et plus exploitants à leur propre compte



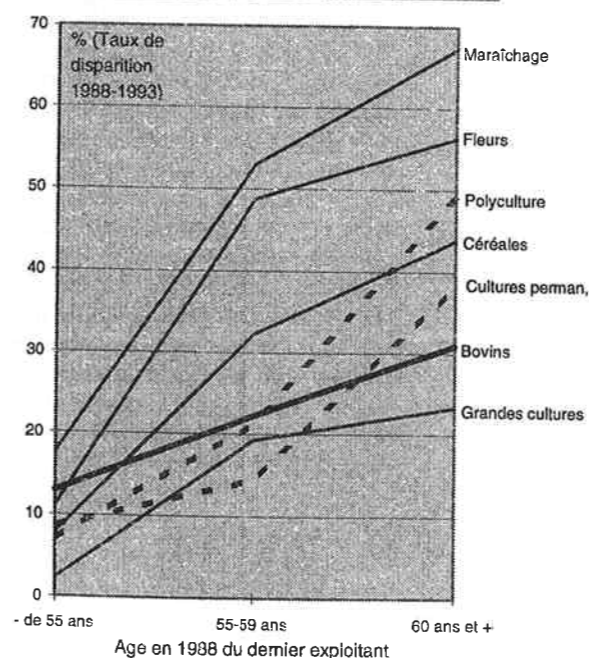
\*Taux de variation calculé à échantillon constant

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

Les agriculteurs âgés d'au moins 50 ans et dirigeant une exploitation pour leur propre compte avaient été interrogés en 1988 sur les probabilités de succession de leur exploitation. Leurs réponses, confrontées à la situation enregistrée cinq ans après, permet de calculer, pour chacune des modalités prévues, les taux réels de disparition des exploitations.

### L'âge de l'exploitant ne bouleverse pas la hiérarchie des OTEX

#### Variation du taux de disparition\* des exploitations des principales OTEX



\* Taux de variation sur 5 ans calculé à échantillon constant

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1993.

## EXPLOITATIONS AGRICOLES

### Règles de pérennité

Au fil du temps, les exploitations agricoles évoluent. Certaines disparaissent; leurs terres sont reprises ou non par d'autres unités déjà existantes.

D'autres exploitations se transforment; leurs spéculations, moyens de production, dirigeants changent.

Ces modifications ont rendu obligatoire la constitution de règles qui permettent de repérer les exploitations dans la durée. Elles sont appelées *règles de pérennité*.

Les enquêtes Structures 1990 et Structures 1993 réalisées successivement auprès du même échantillon d'exploitations tiré du recensement agricole de 1988 permettent de constituer trois groupes d'exploitations: les *pérennes*, les *disparues*, les *nouvelles*.

Pour la statistique, l'*exploitation agricole* est définie comme une unité qui remplit simultanément quatre conditions:

- elle produit des produits agricoles,
- elle atteint ou dépasse certaines dimensions,
- elle est soumise à une gestion courante indépendante,
- elle est localisée où se trouve son siège.

Une *exploitation pérenne* est une exploitation qui existait au recensement de 1988 et que l'on retrouve dans l'enquête Structures 1993, c'est-à-dire qu'elle remplit toujours les quatre conditions ci-dessus.

Une *exploitation disparue* est une exploitation agricole qui existait lors du recensement de 1988 et qui ne remplit plus les conditions d'existence.

Une *exploitation nouvelle* est une exploitation agricole qui n'existait pas lors du recensement de 1988.

Certaines exploitations nouvelles, assez rares, sont créées à partir de terres non rattachées à une exploitation agricole antérieure; elles sont dites "ex nihilo". Par construction leur probabilité d'apparaître dans un échantillon permanent est nulle. Les grandes unités de ce type sont donc systématiquement enquêtées indépendamment du sondage initial.

La majorité des exploitations nouvelles françaises est en revanche constituée à partir d'exploitations déjà existantes qui ont, soit disparu, soit réduit leurs moyens de production; elles sont dites "filles". Dans les enquêtes Structures leurs résultats sont extrapolés au même taux que leur "mère", leur existence éventuelle est donc soigneusement recherchée.

### OTEX - MBS - UDE

La classification européenne des exploitations agricoles est fondée sur la pondération des surfaces de culture et des effectifs de cheptel, par des coefficients normatifs régionalisés: les marges brutes standards (MBS).

L'Orientation technico-économique de chaque exploitation (OTEX) est déterminée en deux temps:

1° Calcul de la MBS de l'exploitation, mesurée en unité de dimension économique (UDE). Une UDE équivaut approximativement à 1,5 ha équivalent-blé.

2° Affectation de l'exploitation dans une classe d'OTEX, en fonction de la part de la MBS apportée par les différentes productions.